

Compte-rendu synthétique CT spécial Musées du vendredi 3 avril 2015
--

Le comité technique spécial Musées s'est réuni le vendredi 3 avril 2015 de 10h00 à 17h30, sous la présidence de **Madame Marie-Christine LABOURDETTE** et en présence des représentants de la de la **CFDT-Culture**, de la **CGT-Culture**, du **SNAC-FSU** et de **SUD-Culture**.

***NB :** Ce compte-rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal qui sera mis à disposition des organisations syndicales siégeant au CT.*

Ordre du jour :

Un représentant de la CGT-Culture assure la fonction de Secrétaire adjoint de séance.

1) Approbation du règlement intérieur du comité technique spécial Musées de la direction générale des patrimoines (pour avis) ;

Les organisations syndicales souhaitent le report de l'examen du RI dans l'attente des éléments consolidés du RI du CTM et de son approbation.

La présidente du CT répond qu'un nouveau groupe de travail sera programmé avant le prochain CT spécial Musées prévu le 22 juin 2015. Toutefois, elle précise qu'il est important de prendre en compte les spécificités liées au RI des CT de la sphère DGP, ainsi que les points qui avaient déjà été négociés lors de la réunion préparatoire du 12 mars 2015.

Report au CT spécial Musées du lundi 22 juin 2015.

2) Champ de compétence du CT spécial Musées de la direction générale des patrimoines (pour information) ;

Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France ;
Musée du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny ;
Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau (annexes : maison Bonaparte et musées de l'île d'Aix) ;
Musée de la Renaissance, château d'Ecouen ;
Musée de Port-Royal-des-Champs ;
Musée Clemenceau et de Lattre de Tassigny ;
Musée Magnin ;
Musées nationaux du xxe siècle des Alpes-Maritimes :
- musée Fernand Léger ;
- musée du Message biblique Marc Chagall ;
- musée La Guerre et la Paix de Picasso ;
Musée de la Préhistoire ;
Musées et domaines de Compiègne et Blérancourt ;
Centre de recherche et de restauration des musées de France ;
Musée national et domaine du château de Pau ;
Musée d'archéologie nationale et domaine de Saint-Germain-en-Laye.

La CGT-Culture souhaiterait que cette nouvelle instance puisse traiter de sujets de politique muséale afin d'enrichir les débats tout en restant en adéquation avec son domaine de compétence. Elle pense important de faire le lien avec le CT AC et le CTM quand des sujets sensibles ou d'actualités le justifient.

La présidente du CT répond que le CT spécial Musées examinera toute question relevant de son champ de compétence ; les questions de politique muséale relèvent, elles, du champ de compétence du CTM. Toutefois, il est proposé que des sujets plus généraux sur le plan muséal puissent être abordés dans le cadre de points transversaux d'information à l'instar de l'ex CT de la DGP. Il peut être également envisagé d'organiser des réunions thématiques sur des sujets spécifiques.

3) Point de situation du musée d'archéologie nationale (*pour information*) ;

Les organisations syndicales demandent le calendrier des groupes de travail relatif aux réflexions sur le règlement intérieur et l'organigramme du SCN qui se sont déjà déroulés et ceux à venir. Elles souhaitent également prendre connaissance du PSC quand ce dernier sera élaboré.

La présidente du CT propose d'inscrire au prochain CT un nouveau point sur le MAN documenté par une note précise qui rendra compte des conclusions des groupes de travail internes à l'établissement et présentera un projet d'organigramme. D'autres sujets pourront être abordés comme le travail sur le PSC, l'identification du circuit de visite liée aux travaux.

Le recrutement d'un conservateur responsable scientifique, adjoint au directeur est annoncé (passage à la CAP des conservateurs du mois de juin). Le projet d'organigramme cible sera d'abord présenté au CHSCT spécial Saint-Germain avant d'être présenté pour avis à un prochain CT.

4) Point d'information sur l'organisation du service de la surveillance du C2RMF (*pour information*) ;

Sud Culture Solidaires rappelle qu'il dénonce depuis un certain temps le problème récurrent du sous-effectif dans la filière ASM qui aujourd'hui touche également les fonctions supports du C2RMF.

Il demande la réalisation d'un organigramme cible et l'élaboration du RI sur les deux sites.

La CGT Culture pense que la direction doit faire une évaluation des besoins par service. Elle demande la tenue d'un CT consacré au C2RMF.

L'administration répond que le recrutement d'un ASM de jour est en cours sur le site de Versailles et indique la priorisation d'un TSC sur le site de Paris.

La directrice du C2RMF indique que les plannings vont être remis à plat pour tenir compte des absences pour cause de stages et pour tenter d'anticiper les absences pour congés et maladies. Le RI va faire l'objet de travaux en interne.

La présidente du CT répond qu'en fonction de l'avancée des réflexions par le C2RMF en interne, et la formalisation d'un calendrier de travail intégrant notamment le calendrier des réunions du CHSCT spécial C2RMF, une date sera proposée pour un CT spécifique ou une réunion thématique.

5) Point d'information sur l'intégration de la bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMN) du SBADG à la bibliothèque de l'INHA (*pour information*) ;

Les organisations syndicales demandent un état des lieux précis de la situation à venir des agents de

la BCMN (plannings, organisation future du travail), des collections et également une transparence sur le devenir du centre de documentation de la rue des Pyramides.

La présidente du CT répond que des réunions spécifiques seront organisées à l'instar des réunions tenues l'année dernière. La DGP va également se rapprocher du SG pour connaître les suites données aux préconisations du rapport sur les centres de documentation du MCC.

6) Point d'information sur Henner/Moreau (*pour information*) ;

L'administration rappelle que ce sujet n'entre pas dans le champ de compétence de cette instance, puisqu'il s'agit d'EP qui disposent de leurs propres instances CT unique/CHSCT unique Moreau-Henner.

Toutefois, la présidente du CT a accepté d'en faire un point d'information lors de ce CT :

- Présentation des objectifs du rapprochement, des arguments scientifiques et annonce du rapprochement administratif et comptable ;
- Échange sur les conditions de ce rapprochement : quid de la polyvalence sur les 2 sites, position de principe d'une polyvalence affirmée sur les fonctions support et transversales ;
- Annonce du recrutement de 2 ASM.

S'agissant de la fonction accueil/surveillance, la CGT se dit défavorable à une possibilité de mouvement entre les deux sites.

La présidente du CT propose de programmer une réunion thématique en présence de la directrice des deux sites, afin d'informer les membres du CT du rétro-planning dans le cadre du rapprochement Henner/Moreau.